

Ticket Restaurant® Bénévoles et Volontaires :

Une nouvelle solution pour le repas
des bénévoles et des volontaires !



Qu'est ce qui a changé en 2006 ?

La loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif⁽¹⁾ crée un statut de volontaire associatif et deux dispositifs associés : "les titres-repas du volontaire associatif" et les "chèques-repas du bénévole". Elle reconnaît ainsi l'existence et permet l'essor des formes d'engagement comme le bénévolat et le volontariat.



Le Ticket Restaurant® Bénévoles et Volontaires : qu'est-ce que c'est ?

- Un titre de paiement pour le repas des bénévoles et des volontaires,
- 100 % pris en charge par l'Association ou la Fondation⁽²⁾,
- exonéré de charges sociales et fiscales pour l'Association et la Fondation,
- une valeur faciale de titre spécifique au statut de bénévole et de volontaire,
- exonéré d'impôts sur le revenu pour le bénéficiaire,
- valable dans le même réseau que Ticket Restaurant® soit 164 000 établissements de restauration en France (boulangeries, traiteurs, restauration rapide, ...).

⁽¹⁾ Mise en application par le décret n°2006-1206 du 29 septembre 2006 relatif aux titres-repas du volontaire associatif et aux chèques-repas du bénévole prévus par les articles 11 et 12 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif.

⁽²⁾ Fondation reconnue d'utilité publique.

Qui peut en bénéficier ?

Tous les Bénévoles et les Volontaires⁽³⁾

	Valeur du ticket	Participation du Bénéficiaire	Participation de l'Association ou de la Fondation	Nombre de tickets
Bénévole	5,40 € ⁽⁴⁾	0 €	5,40 €	1 par jour d'activité
Volontaire	4,98 € ⁽⁵⁾	0 €	4,98 €	1 par jour d'activité

⁽³⁾ le statut de bénévole et de volontaire est décrit dans la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif

⁽⁴⁾ Arrêté du 20/12/2002

⁽⁵⁾ dans la limite fixée par le 19° de l'article 81 du CGI





Quels sont les avantages pour votre association ou votre fondation ?

- Une alternative légitime à l'attribution de forfaits repas,
- une nouvelle solution pour éviter la gestion des notes de frais,
- une exonération totale des charges sociales et fiscales du montant de votre contribution,
- une meilleure maîtrise de votre budget,
- un remboursement de vos tickets, à tout moment, dans la limite de leur validité⁽¹⁾.

Quels sont les avantages pour vos bénévoles ou volontaires ?

- Une reconnaissance et une valorisation de leur engagement,
- un moyen de paiement de leurs repas sans aucune avance de frais,
- une solution simple et pratique,
- une exonération d'impôt pour le bénévole et le volontaire,
- un vaste réseau de 164 000 établissements de restauration affiliés en France (boulangeries, traiteurs, restauration rapide, ...).

⁽¹⁾ les tickets sont valables 14 mois à compter du 1^{er} décembre de l'année N au 31 janvier de l'année N+2



Comment mettre en place Ticket Restaurant® Bénévoles et Volontaires?



Votre 1^{ère} commande en 3 étapes

1- Déterminez vos besoins

- Le nombre de bénévoles et/ou de volontaires concernés,
- la (ou les) valeur(s) faciale(s) des tickets dans la limite de 4,98 € ou de 5,40 € en fonction du statut concerné (bénévoles ou volontaires),
- le nombre de tickets dont vous avez besoin : vous pouvez choisir des planches de 5 tickets ou des carnets avec un nombre de tickets variables (6 à 32 tickets),
- la fréquence de vos commandes : ponctuelle, mensuelle, trimestrielle, annuelle... avec toujours la possibilité de compléter vos commandes si nécessaire,
- le mode de commande : internet, téléphone...

2- Remplissez votre Bon de 1^{ère} commande

- Vos coordonnées,
- le conditionnement de vos tickets, en planches de 5 tickets ou en carnets variables,
- le montant de votre commande et de vos frais de prestation.

Votre Conseiller Commercial se tient à votre disposition pour vous apporter tout complément d'information.

3- Envoyez-le par fax ou par courrier à votre Conseiller Commercial

Dès votre prochaine commande, n'hésitez pas à utiliser l'un de nos outils de gestion pour vous faciliter la passation de vos commandes.

Vous disposez également de la commande par téléphone et e-mail (cde@daccor-services.fr).



Vos différentes possibilités de paiement



Afin de simplifier davantage votre commande, nous vous conseillons d'utiliser le prélèvement automatique.
Pour cela, **il vous suffit de compléter le formulaire dédié** à cet usage.
Vous pouvez également régler par virement ou par télépaiement.

Votre livraison

Accor Services France vous livre entre 48h et 72h maximum à réception de votre commande (sous réserve de règlement). Nous sommes également en mesure de répartir votre commande sur plusieurs sites de livraison.

Avec notre garantie « **satisfait ou remboursé** », nous nous engageons sur le **respect de la conformité de notre logistique** :



- le respect de votre commande,
- la conformité du lieu de livraison,
- le respect du délai de livraison convenu, sous réserve de la réception préalable de votre règlement.

Votre facturation

Votre facture est jointe à chaque fois à votre colis et vous donne le détail des éléments de votre commande.





Accor Services France, vos avantages sur mesure

Depuis plus de 40 ans, Accor Services est le n° 1 français et mondial du titre restaurant. Nous vous offrons ainsi une expérience reconnue dans le monde entier, sans oublier celle du groupe Accor, l'un des premiers groupes mondiaux de l'hôtellerie et des services aux entreprises.

Vos avantages sur mesure



Le Beneficio Club® :

Site internet gratuit d'offres et de services, réservé aux utilisateurs Ticket Restaurant®. Ils bénéficient de réductions dans de nombreux hôtels Accor (jusqu'à 60 %) ainsi que d'offres exceptionnelles dans divers domaines : loisirs, multimédia, restauration, services, sports...

Le Beneficio Club® vous propose également un service gratuit de petites annonces pour réaliser de bonnes affaires (vente et location immobilière, vente de véhicules...).



Le Parrainage :

A tout moment, vous pouvez parrainer une autre association ou une entreprise.

Si elle adopte la solution Ticket Restaurant®, nous vous offrons des chèques cadeaux. Leur valeur totale est déterminée en fonction du nombre de bénéficiaires de Ticket Restaurant®.



Le Carnet Ticket Restaurant® :

Un événement à découvrir au fil des mois.

Les bénéficiaires découvrent dans leurs carnets, tout au long de l'année, des promotions et des coupons de réduction dans les domaines du loisir, de la culture, de la restauration...